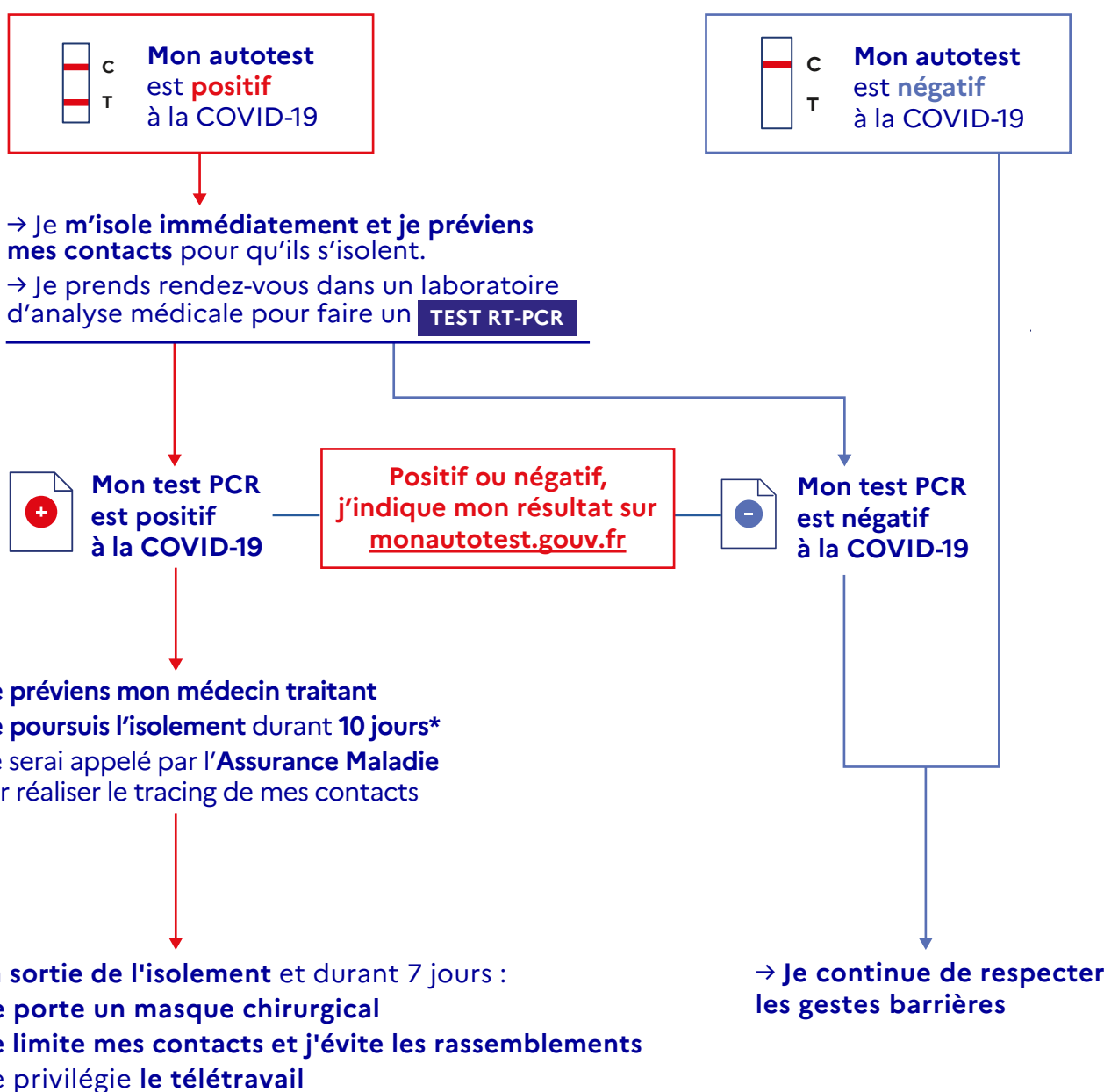


Que dois-je faire après mon **Autotest** ?

L'autotest est réservé aux **personnes asymptomatiques**. Il permet de se **surveiller régulièrement** et de pouvoir **réagir rapidement** en cas de détection de la COVID-19.

! Attention : En cas de symptômes ou en cas de contact à risque, vous devez faire un test RT-PCR ou un test antigénique sur prélèvement nasopharyngé.



*Pour plus d'informations ou si des symptômes apparaissent pendant la période d'isolement, ou dans mon foyer familial, consultez la rubrique : [Isolement, Que faire ?](#)